

GACO Arts 2014-2015

Implication artistique

1ère formule

- Pratique artistique dans des écoles $\geq$ 10h par semaine
- Activités culturelles conformes au cahier des charges
- En option : autres implications artistiques

2ème formule

- Pratique artistique dans des écoles $\geq$ 7h par semaine
- Membre du bureau de l'association « Lezartsgaco » (limité aux 3 membres principaux)
- Activités culturelles conformes au cahier des charges
- En option : autres implications artistiques

Pratique artistique

Le maintien en GACO Arts n'est possible que dans la mesure où vous justifiez d'une pratique artistique d'environ 10 heures par semaine* dans le cadre d'une école, d'un conservatoire ou d'une association. Cette pratique fait l'objet d'un suivi dont le compte-rendu est présenté lors des jurys de passage en fin d'année.

* (cours + travail à la maison+ répétitions)

→ Compléter le document de coordonnées des évaluateurs artistiques et le renvoyer par mail à **Elise Legros** avant le **10 octobre 2014**.

→ **Prévenir les personnes qui complètent le questionnaire qu'elles auront à le faire avant les jurys, c'est-à-dire en mai et juin.**

Vous devez indiquer les coordonnées de toutes les écoles et structures dans lesquelles vous êtes inscrit ; pensez le cas échéant à effectuer les corrections nécessaires auprès du secrétariat en cas de nouvelle inscription ou d'arrêt.

Attention ! L'évaluation de votre pratique artistique ne se fera que sur la base des questionnaires de suivi reçus dans les temps requis.

Activités culturelles

Travailler dans les secteurs artistiques et culturels nécessite de bien connaître l'offre culturelle et de se constituer un réseau. **Vous devez respecter le cahier des charges ci-dessous chaque semestre :**

- Spectacles grandes salles

Assister au minimum a deux spectacles (visites pour les musées) dans les lieux suivants :

- Auditorium de Lyon
- Opéra de Lyon
- Théâtre des Célestins
- Théâtre National Populaire
- Maison de la Danse
- Musée des Beaux-arts de Lyon
- Musée d'Art Contemporain de Lyon

- Spectacles autres lieux

Assister au minimum a deux spectacles dans d'autres lieux au choix.

- Assister à d'autres manifestations (2 au minimum)

- Participer a des rencontres avec des artistes,
- Assister a des répétitions publiques,
- Assister a des conférences,
- Visiter des galeries et des expositions (peinture, sculpture, photographie...)...

→ Envoyer le bilan semestriel par mail à **Mélanie Balp** et à **Elise Legros** avant le **5 janvier 2015 minuit (1er semestre)** et avant le **22 juin 2015 minuit (2ème semestre)**.

→ Tenir à jour le carnet de bord.

Attention ! La prise en compte de vos activités artistiques lors des jurys ne se fera que sur la base des documents reçus dans les temps requis.

Implication dans l'association « Lezartsgaco »

Cette part de l'implication artistique fait l'objet d'une évaluation en fin de semestre sous la forme d'un fichier électronique à envoyer aux responsables GACO Arts.

- Envoyer le bilan semestriel par mail à **Mélanie Balp** et à **Elise Legros** avant le **5 janvier 2015 minuit (1er semestre)** et avant le **22 juin 2015 minuit (2ème semestre)**.
- Tenir à jour le carnet de bord.

Autres implications artistiques (facultatif)

Vous pouvez signaler toute autre implication ponctuelle ou régulière telle que :

- Participation à la gestion d'une association artistique ou culturelle,
- Intégration à une compagnie ou à un groupe,
- Création, reprise d'un spectacle ou d'un concert,
- Etudiant relais GACO Arts/structure artistique
- Participation à toute autre manifestation artistique,
- ...

- Envoyer le bilan semestriel par mail à **Mélanie Balp** et à **Elise Legros** avant le **5 janvier 2015 minuit (1er semestre)** et avant le **22 juin 2015 minuit (2ème semestre)**. Ces informations seront communiquées au jury.